

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/Quoi-de-neuf-au-college-pour-cette-rentree>



école & société

Quoi de neuf au collège pour cette rentrée ?

- Éducation - Le collège -

Date de mise en ligne : mercredi 2 septembre 2020

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Quoi de neuf au collège pour cette rentrée ?

Un très long dossier de presse publié une semaine avant la rentrée présente toutes les actions existantes et planifiées d'un ministère élargi pendant l'été à la Jeunesse et aux Sports. Tout y est tellement présenté comme fondamental et incontournable (des évaluations nationales à la préparation des JO de *Paris en 2024*) que finalement plus rien ne l'est. Les quelques moyens annoncés pour faire face aux conséquences scolaires du confinement, à l'accompagnement des élèves en situation de handicap, à la continuité pédagogique en cas de re-confinement total ou partiel n'impressionneront que ceux qui voudront bien l'être. On apprend ainsi que les fonds sociaux ne seront pas diminués cette année. C'était bien le minimum.

Évaluations de 6e et outils de positionnement

Elles se dérouleront du 14 septembre au 2 octobre 2020. Toujours limitées aux compétences de mathématiques et de français, elles sont enrichies d'un test de fluence qui *pourra être mené dès les premiers jours de l'année scolaire et être pris en charge par tout membre de l'équipe éducative*. En mathématiques, l'accent est mis sur la résolution de problème. On annonce des résultats individuels disponibles dès le lendemain des tests.

Des outils de positionnement sont mis à la disposition des collègues pour les autres niveaux et leur utilisation n'a donc rien d'obligatoire. On ne comprend toujours pas pourquoi les évaluations seraient si importantes en 6e pour *un meilleur diagnostic des acquis des élèves* et pour *mieux prendre en charge leurs difficultés* mais pas dans les autres niveaux, ni dans les autres disciplines. Surtout en cette rentrée Covid.

Retrouvez sur Éduscol :

[Les documents d'information et le contenu des évaluations](#)

[Les outils de positionnement en français et mathématiques pour les classes de 5e, 4e et 3e](#)

Modification des programmes

Les programmes de toute la scolarité obligatoire ont été « enrichis » d'un saupoudrage de notions *éco-friendly* et de la prise en compte des questions sanitaires, parfois jusqu'au ridicule. Ainsi, en langue étrangère, le lexique d'un élève de 6e *devra* comporter aussi bien les mots descriptifs du corps humain que ceux de l'éco-habitat et en sciences on *pourra* étudier la toxicité de certaines substances pour les milieux. Bref, rien de révolutionnaire, hormis l'apparition de la *Charte de l'environnement* de 2004, étonnamment omise jusqu'alors.

[Lire les programmes modifiés sur le site du ministère](#)

Des moyens pour renforcer l'aide personnalisée aux élèves ?

Si en primaire des postes sont *déployés* (et non pas créés) afin d'absorber la montée en charge des dispositifs de dédoublement de classes, il faudra, au collège, se contenter d'heures supplémentaires et d'heures d'AED (grâce à la préprofessionnalisation des futurs enseignants) pour accompagner les élèves qui, pour certains, n'ont pas été scolarisés depuis presque 6 mois. On *solicitera* également les associations partenaires de l'École (dont, par ailleurs, on réduit les subventions). Ces moyens devront principalement être mobilisés au cours du 1er trimestre. Aux équipes de s'organiser pour proposer des parcours scolaires renforcés. On pourra consacrer jusqu'à 5 h par semaine aux *fondamentaux*, au détriment éventuellement des autres enseignements. Les collègues des enseignements concernés apprécieront sans doute d'être considérés comme des variables d'ajustement.

Dispositif *Devoirs faits*

Il devra débuter dès le mois de septembre et être une priorité afin d'assurer la remise à niveau de tous les élèves. Étant donné que ce dispositif ne concerne que les élèves volontaires, il reste à espérer, sans trop y croire, qu'ils le

Quoi de neuf au collège pour cette rentrée ?

seront tous. Ce dispositif change donc de vocation puisqu'il a désormais pour but de permettre aux élèves de faire au collège une partie de leur travail personnel et, en même temps, de rattraper les éventuels retards accumulés en raison du confinement. Avec quel encadrement ? Pas de soucis, le compagnon numérique *Jules* du Cned sera là pour répondre aux questions et ainsi remplacer les adultes si besoin.

Les solutions devront être locales. Une autre façon de se dédouaner de l'organisation d'un dispositif complexe et peut-être même inefficace. D'ailleurs, on se demande pourquoi il est nécessaire après ces fameuses *Vacances apprenantes*. Peut-être parce que les stages de réussite n'ont concerné que 23 000 des 3,4 millions de collégiens ? Ce n'est qu'un détail pour le ministère qui compte bien étendre ce dispositif aux vacances d'octobre.

Encore une fois on externalise ce qui relève de l'enseignement en classe, sous la responsabilité des enseignants, en le confiant aux familles, aux acteurs sociaux ou même à l'audiovisuel public (*Lumni* sera toujours accessible).

École inclusive

Le ministère annonce le recrutement de 4 000 équivalents temps plein (ETP) - donc 8 000 personnes recrutées puisqu'il ne s'agit pas de postes à plein temps - pour accompagner les élèves en situation de handicap, en particulier dans le cadre des PIALS. On rappellera que 385 000 élèves en situation de handicap ont fait leur rentrée cette année et que le nombre d'AESH est encore très insuffisant pour accompagner chacun d'entre eux efficacement. Comment réussir l'inclusion de ces élèves particulièrement fragiles dans ces conditions ?

École super-numérique

Le numérique saute à pieds joints dans les collèges cette année. Évaluations numériques, aide au devoirs numérique, cours en ligne, test numérique de positionnement en langue (proposé en 3e), et bien sûr *Pix*, l'outil de certification des compétences numériques qui devra, après quelques années d'expérimentation, être généralisé dans les collèges et les lycées. C'est l'outil *Pix Orga* qui permettra de suivre le travail des élèves. Avant novembre, à partir de la 5e, tous les élèves devront passer un test de positionnement. Les épreuves de certification des élèves de 3e devront avoir lieu entre le 8 mars et le 12 mai 2021.

C'est également cette année que l'application *Adage* dédiée aux projets artistiques et culturels sera généralisée.

Le dispositif *Program'cours* du Cned est annoncé comme une solution en ligne pour les remplacements inférieurs à 15 jours. Cela fera au moins plaisir aux parents d'élèves qui n'apprécient pas de voir les enseignants absents non remplacés, mais cela ne va toujours pas dans le bon sens.

Qu'on se rassure, le Conseil supérieur des programmes (CSP) a été saisi et devra réfléchir à *l'introduction du numérique dans les pratiques pédagogiques et dans la construction des savoirs*. Il serait temps !

Mais il faudra aussi ne pas oublier...

.... le quart d'heure de lecture dans toutes les classes (même au collège ? Ce n'est pas précisé), l'enseignement expérimental d'éloquence, les semaines (mondiale, européenne et française) de l'éducation aux médias et à l'information, les journées *Levez les yeux* sur le patrimoine local, faire du sport l'après-midi, savoir nager, faire du vélo et obtenir le label *Génération 2024* en vue des Jeux olympiques de Paris. Il faudra également, et c'est important, faire le premier diagnostic sur l'égalité filles/garçons et sur l'état des violences sexistes dans les collèges et les lycées, réunir les conseils de la vie collégienne pour un conseil pédagogique dans le but de développer l'engagement des élèves, élire les éco-délégués pour mener des actions en suivant les *cinq fils verts* proposés par le CSP, et de se former aux mathématiques (entre autres choses), mais de préférence hors temps scolaire...

L'avis du SE-Unsa

On peut le constater, le ministre est prêt. Prêt à sous-traiter une partie des missions de l'École, prêt à solliciter

Quoi de neuf au collège pour cette rentrée ?

encore davantage les équipes, prêt à ne tenir aucunement compte des nombreuses alertes sociales en cours et à ne rien anticiper des difficultés réelles du terrain face à la double contrainte pédagogique et sanitaire que nous vivons actuellement.

Le ministre est tellement prêt que des fiches thématiques (EPS, éducation musicale, cantine, internat...) de bonnes pratiques dans le contexte sanitaire actuel, réclamées depuis des semaines par tous les syndicats, ont été finalement publiées vendredi 28 août... [Lire les fiches thématiques du ministère](#)

Ouf ! Un peu plus c'était trop tard !